

2007 – 2008

**Annual Report
Rapport annuel**

**Department of Energy
Ministère de l'énergie**



The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant Governor of the Province of New Brunswick

May it please your Honour:

It is my pleasure to submit to your Honour the Annual Report of the Department of Energy for the fiscal year April 1, 2007 to March 31, 2008.

Respectfully submitted,

Jack Keir
Minister of Energy

The Honourable Jack Keir
Minister of Energy
Saint John, NB

Dear Minister:

It is my pleasure to present to you on behalf of the Staff of the Department of Energy the Annual Report outlining the operations during the 2007-2008 fiscal year.

Respectfully submitted,

Claire LePage
Deputy Minister of Energy

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

J'ai le privilège de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Énergie visant l'exercice du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.

Je vous prie d'agréer, Votre Honneur, l'expression de ma très haute considération.

Le ministre de l'Énergie,

Jack Keir

Monsieur Jack Keir
Ministre de l'Énergie
Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter, au nom du personnel du ministère de l'Énergie, le rapport annuel faisant état des activités du Ministère au cours de l'exercice 2007-2008.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

La sous-ministre de l'Énergie,

Claire LePage

Mission Statement

To ensure New Brunswickers have access to energy choices at competitive cost while respecting the environment and societal concerns.

Introduction

The Department of Energy underwent a number of changes in the fiscal year 2007-2008. Phase II of its relocation to a permanent home in Saint John, New Brunswick, was completed with the move to new offices in the Brunswick Square office tower. At the same time, the Department was restructured to better align resources with the demands of the growing New Brunswick Energy Hub. The Department of Energy is now organized into two broad but related areas. Please refer to Appendix A for chart.

Under the direction of the Assistant Deputy Minister, activity was focused on:

- Economic Development Support
- Electricity
- Pipelines, Petroleum and Natural Gas
- Science and Technology
- Policy Development and Planning
- Corporate Services and Education and Awareness

The Department saw progress made on several fronts over the 2007-2008 fiscal year including:

- commitment to increase the Province's renewable energy portfolio;
- increased public awareness of renewable energy sources including biomass, biofuels and marine energy;
- completion of a feasibility study for a second nuclear facility at Point Lepreau;
- announcements of additional wind farms throughout the province;
- further research examining the potential for marine energy in the Bay of Fundy;
- increased capacity for electricity transmission and distribution, including international power lines;
- creation of a new natural gas pipeline distribution system.

Énoncé de mission

Assurer à la population du Nouveau-Brunswick un accès à des choix énergétiques à un coût concurrentiel tout en tenant compte des préoccupations d'ordre social et environnemental.

Introduction

Le ministère de l'Énergie a connu un certain nombre de changements au cours de l'exercice 2007-2008. Il a terminé la seconde phase de sa réinstallation dans des bureaux permanents à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), avec son déménagement dans de nouveaux locaux de la tour de bureaux Brunswick Square. Il a en même temps effectué une restructuration visant à mieux harmoniser ses ressources avec les besoins du Carrefour énergétique en expansion du Nouveau-Brunswick. L'organigramme du Ministère figure à l'annexe A.

Les activités réalisées sous la direction du sous-ministre adjoint ont été axées sur :

- le soutien du développement économique,
- l'électricité,
- les canalisations, le pétrole et le gaz naturel,
- les sciences et la technologie,
- la planification et l'élaboration des politiques,
- les services généraux, la formation et la sensibilisation.

Le Ministère a réalisé des progrès sur plusieurs fronts au cours de l'exercice 2007-2008, notamment :

- l'engagement pris d'élargir l'éventail des énergies renouvelables de la province;
- la sensibilisation accrue du public aux sources d'énergie de substitution, notamment la biomasse, les biocarburants et l'énergie de la mer;
- la réalisation d'une étude de faisabilité visant une seconde centrale nucléaire à Point Lepreau;
- les annonces de l'implantation de parcs éoliens supplémentaires dans diverses régions de la province;
- des recherches plus poussées pour examiner le potentiel d'exploitation de l'énergie marémotrice dans la baie de Fundy;
- une capacité accrue de transport et de distribution de l'électricité, y compris des lignes de transport d'énergie internationales;
- la création d'un nouveau réseau de distribution du gaz naturel par gazoducs.

HIGHLIGHTS 2007-2008

AN OVERVIEW OF DEPARTMENTAL RESPONSIBILITIES

PIPELINES, PETROLEUM AND NATURAL GAS

The Pipelines, Petroleum and Natural Gas (PPNG) branch is responsible for key legislation including the *Gas Distribution Act, 1999* the *Pipelines Act, 2005* and the *Petroleum Products Pricing Act*. It is also tasked with following the status and progress of key projects in its sector, including the Canaport LNG and Brunswick Pipeline projects.

In addition, The PPNG branch aids in building and maintaining strategic relationships with other departments, other jurisdictions and industry players and associations. The branch also represents the department as an informal intervener in natural gas or pipeline regulatory matters before the Energy and Utilities Board and the National Energy Board.

The development of robust and forward-thinking policies and regulatory frameworks are important to the sustainable growth of energy projects that deliver natural gas and petroleum products to New Brunswick and exports markets. The branch conducts research and analysis of relevant industries, markets and trends in order to provide a good background and foundation for the policies, programs, projects and initiatives of the department.

ELECTRICITY

The Electricity branch is responsible for fostering the development of a sustainable domestic electricity sector that is secure, reliable, and cost effective and an export electricity sector that maximizes economic development and benefits for the province. The branch supports the Department's objective of balancing environmental and economic goals. It is responsible for the entire electricity sector in the province, from electricity generation to transmission and distribution, and finally to the sale of electricity to the people, businesses and industries throughout the province and beyond.

The primary legislation falling under the purview of the Electricity branch is the *Electricity Act* and its associated

POINTS SAILLANTS DE 2007-2008

APERÇU DES RESPONSABILITÉS MINISTÉRIELLES

CANALISATIONS, PÉTROLE ET GAZ NATUREL

La Direction des canalisations, du pétrole et du gaz naturel assume la responsabilité de lois clés, soit la *Loi de 1999 sur la distribution du gaz*, la *Loi de 2005 sur les pipelines* et la *Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers*. Elle est aussi chargée de suivre l'état et les progrès de projets clés au sein de son secteur, par exemple les projets de la Canaport LNG et de la Brunswick Pipeline.

La Direction aide de plus à l'établissement et à l'entretien de relations stratégiques avec d'autres ministères et d'autres gouvernements, protagonistes de l'industrie et associations. Par ailleurs, elle représente le Ministère à titre d'intervenant officieux par rapport aux questions de réglementation du gaz naturel ou des pipelines devant la Commission de l'énergie et des services publics et l'Office national de l'énergie.

La formulation de politiques étoffées et avant-gardistes et l'établissement de cadres de réglementation, sont essentiels à la croissance durable des projets énergétiques assurant la distribution de gaz naturel et de produits pétroliers au Nouveau-Brunswick ainsi qu'aux marchés d'exportation. La Direction effectue des recherches et des analyses des industries, des tendances et des marchés pertinents pour fournir un contexte et une base solide pour les politiques, les programmes, les projets et les initiatives du Ministère.

ÉLECTRICITÉ

La Direction de l'électricité a la responsabilité de soutenir l'expansion d'un secteur de l'électricité intérieur durable à la fois sûr, fiable et économique et d'un secteur de l'exportation de l'électricité maximisant le développement économique et les retombées pour la province. La Direction soutient l'objectif du Ministère d'équilibrer les buts environnementaux et économiques. Elle assume la responsabilité de l'ensemble du secteur de l'électricité de la province, depuis la production de l'électricité, le transport de celle-ci et sa distribution jusqu'à la vente de l'électricité aux particuliers, aux entreprises et aux industries de la province et d'ailleurs.

La principale législation relevant de la Direction de l'électricité est la *Loi sur l'électricité* et les règlements connexes. La Direction est chargée de suivre l'état du secteur de l'électricité de la province et d'en assurer une surveillance générale, depuis le

regulations. The branch is tasked with following the status of and monitoring the province's electricity sector generally, from the NB Power group of companies and the New Brunswick System Operator to interactions and relations with our large industrial electricity users and our neighboring electrical jurisdictions. As well, the Electricity branch monitors the progress of key projects in the electricity sector, including alterations and improvements to NB Power's fleet of generating stations and the addition of further electricity generation capacity such as the proposed second nuclear facility at Point Lepreau and additional renewable sources of electricity such as wind and biomass generation projects.

SCIENCE AND TECHNOLOGY

The Science and Technology Branch is responsible for evaluating, introducing and advancing new energy technologies in New Brunswick.

Branch activities are carried out in support of Departmental goals to ensure affordable, reliable and secure energy services that are environmentally and economically sustainable. Technologies include energy efficiency, renewable and indigenous energy sources, alternative energy transformation systems and advanced energy carriers such as hydrogen. Technologies and techniques that contribute to New Brunswick's climate change objectives are also pursued.

POLICY DEVELOPMENT AND PLANNING

The Policy Development and Planning (PDP) group is responsible for reviewing, initiating and coordinating energy related policy activities within the Department. This includes development of policy and involvement in the legislative process, coordination and management of activities related to the Legislative Assembly and providing advice and support to the Minister on Departmental and other initiatives being debated in the Legislature or elsewhere.

In addition, this branch represents the Department on a variety of federal and provincial committees, working groups and task forces. This work typically focuses on fostering collaboration and cooperation across jurisdictions on a variety of energy-related issues. Working in collaboration with all other units within the Department and our external stakeholders, the PDP group

groupe d'entreprises d'Énergie NB et l'Exploitant de réseau du Nouveau-Brunswick jusqu'aux interactions et aux relations avec nos gros usagers d'électricité industriels et les provinces et États consommateurs d'électricité voisins. La Direction de l'électricité surveille en plus les progrès de projets clés dans le domaine de l'électricité, notamment les modifications et les améliorations au parc de centrales d'Énergie NB et l'addition d'une capacité de production d'électricité supplémentaire, comme le second réacteur nucléaire envisagé à Point Lepreau, ainsi que les sources renouvelables supplémentaires d'électricité, tels les projets de production d'énergie à partir de la biomasse et du vent.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

La Direction de la science et de la technologie assume la responsabilité de l'évaluation, de l'implantation et de la promotion des technologies énergétiques nouvelles au Nouveau-Brunswick.

Les activités de la Direction soutiennent les buts ministériels d'assurer des services énergétiques abordables, fiables et sûrs qui sont durables sur les plans environnemental et économique. Les technologies visées englobent l'efficacité énergétique, les sources d'énergie renouvelables et indigènes, les systèmes de transformation d'énergie de remplacement et les vecteurs énergétiques avancés comme l'hydrogène. On s'attarde également sur les technologies et les techniques qui contribuent aux objectifs relatifs aux changements climatiques du Nouveau-Brunswick.

ÉLABORATION ET PLANIFICATION DE POLITIQUES

Le groupe d'Élaboration et planification de politiques (EPP) a la responsabilité d'examiner, de mettre en marche et de coordonner les activités stratégiques liées à l'énergie au sein du Ministère. Ces activités englobent l'élaboration des politiques et la participation au processus législatif, la coordination et la gestion des activités concernant l'Assemblée législative, et la fourniture de conseils et de soutien au Ministre sur les initiatives ministérielles et autres dont on discute à l'Assemblée législative ou ailleurs.

La Direction représente par ailleurs le Ministère au sein de divers comités, groupes d'étude et équipes de travail fédéraux et provinciaux. Ce travail vise généralement à encourager la collaboration et la coopération entre les provinces et les États par rapports à divers dossiers touchant l'énergie. Travaillant en collaboration avec toutes les autres sections du Ministère et ses intervenants externes, le groupe EPP joue un rôle clé dans l'examen des questions d'actualité au sein du secteur de l'énergie

plays a key role in addressing current issues in the energy sector and in the implementation of a variety of Departmental and external energy sector related initiatives.

CORPORATE SERVICES AND EDUCATION AND AWARENESS

Corporate Services provides a range of advisory and administrative services to the Deputy Minister of Energy and senior management of the Department. This branch managed internal activities on matters relating to finance and budgeting, human resource issues and professional development activities as well as management of departmental documentation and correspondence. It also coordinates with other Provincial Departments and external agencies within its mandate.

The Education and Awareness group provides a range of support and advisory services to the Department including technology support, electronic media development and communications support. This group plays a key role in coordination with departmental officials, industry leaders and other key stakeholders. Responsible for the public facing activities of the Department, the Education and Awareness group takes the lead on a variety of activities related to materials development and event planning.

RENEWABLE ENERGY

WIND

In addition to two agreements previously signed for 96 MW of wind energy in the Kent Hills area, further steps to expand the renewable energy portfolio were taken with the request to NB Power from the Province to issue a Request for Proposals (RFP) for the purchase of up to 300 MW of wind powered generation by November 2010. The responses were evaluated based on pricing, schedule for development, yearly production, reliability of supply and New Brunswick added value content. New Brunswick content is an extremely important consideration given the role of the energy sector in the economic development of the Province and the creation of job opportunities for New Brunswickers. From this RFP, two firms were awarded contracts to construct wind farms.

The first firm, Acciona Wind Energy, will construct a 64.5 MW farm in Aulac as well as a 49.5 MW wind farm in Lamèque. The second firm, SUEZ Energy, was awarded a 20 year power purchase agreement for up to 99 MW of

et dans la mise en œuvre de diverses initiatives ministérielles et externes visant le secteur de l'énergie.

SERVICES GÉNÉRAUX, FORMATION ET SENSIBILISATION

Les Services généraux dispensent toute une gamme de services consultatifs et administratifs à la haute direction du Ministère. La Direction gère les activités internes dans les dossiers touchant les finances et la budgétisation, les questions de ressources humaines et les activités de perfectionnement professionnel ainsi que la gestion de la documentation et de la correspondance ministérielles. Elle assure en plus une coordination avec les autres ministères provinciaux et les organismes extérieurs dans le cadre de son mandat.

Le groupe de Formation et sensibilisation dispense tout un éventail de services de soutien et de consultation au Ministère, notamment un soutien à la technologie, le perfectionnement sur les médias électroniques et le soutien aux communications. Il joue un rôle clé dans la coordination avec les fonctionnaires ministériels, les dirigeants de l'industrie et d'autres intervenants clés. L'équipe, qui assume la responsabilité des fonctions de relations publiques du Ministère, dirige par ailleurs diverses activités reliées à la préparation de documentation et à la planification d'événements.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

ÉNERGIE ÉOLIENNE

Outre les deux ententes déjà signées visant la production de 96 MW d'énergie éolienne dans la région des collines Kent, on a pris des mesures pour élargir l'éventail des énergies renouvelables en soumettant à Énergie NB une demande de la part du gouvernement provincial visant le lancement d'une demande de propositions (DP) en vue de l'achat de 300 MW d'énergie éolienne d'ici novembre 2010. Le Ministère a évalué les réponses d'après les prix fixés, le calendrier d'implantation, la production annuelle, la fiabilité de l'approvisionnement et le contenu à valeur ajoutée néo-brunswickois. Le contenu néo-brunswickois constitue une considération primordiale compte tenu du rôle du secteur de l'énergie dans le développement économique de la province et la création de possibilités d'emploi pour les Néo-Brunswickois. Cette DP a abouti à l'adjudication de contrats de construction de parcs éoliens à deux entreprises.

La première entreprise, Acciona Wind Energy Canada Inc., construira un parc de 64,5 MW à Aulac ainsi qu'un parc éolien de 49,5 MW à Lamèque. La seconde, SUEZ Energy, s'est vu attribuer un contrat d'achat d'énergie de 20 ans visant jusqu'à

wind generated electricity and will construct a wind farm in the Caribou Mountain area.

Construction also began on the 96 MW wind farm in Kent Hills. Production is anticipated to begin in late 2008.

To facilitate the identification of possible sites for wind energy projects, a new wind map was developed. This map provides even more detail than a previously released version and will be a beneficial tool for further development of this sector.

In order to help engage our communities and First Nations groups and encourage significant contributions to the growth in the Province's growing Energy Hub, a Community Wind Participation Program was announced. The program will be led by Dr. Yves Gagnon, KC Irving Chair in Sustainable Development at Université de Moncton.

TIDAL

As a commitment to sustainable development and with the concern for the unique marine environment of the Bay of Fundy, New Brunswick and Nova Scotia joined forces to complete a Strategic Environmental Assessment (SEA) of the Bay of Fundy. Both Assessments will consider existing information as well as stakeholder feedback. The study will provide a better indication of where potential marine energy sites could be located and any opportunities and constraints which may exist.

As part of the SEA, a background report written by a team led by the environmental consulting firm Jacques Whitford was released in January 2008. The report was commissioned by the Department and the Offshore Energy Environmental Research Association (OEER). The report examines existing environmental information as well as traditional uses of resources and the socio-economic impacts of potential tidal power development.

In order to support research activities of in-stream tidal power generation in the New Brunswick portion of the Bay of Fundy, an interim tidal policy was released. This policy, which was released by the Department of Natural Resources, will allocate portions of submerged Crown land to be used by scientists to do research on topics such as water currents and flows, climatic conditions, natural environment and marine wildlife behaviour.

99 MW d'électricité éolienne et elle construira un parc éolien dans la région du mont Caribou.

On a en outre commencé la construction du parc éolien de 96 MW dans la région des collines Kent. La production doit débiter vers la fin de 2008.

Pour faciliter le repérage des emplacements possibles de projets de production d'énergie éolienne, on a établi une nouvelle carte des vents. Cette carte, qui fournit encore plus de détails que la version déjà publiée, constituera un outil avantageux pour assurer un essor plus poussé de ce secteur.

Le gouvernement a par ailleurs annoncé un programme de consultation des collectivités sur l'énergie éolienne pour mobiliser les collectivités et les groupes des Premières nations et pour encourager des contributions déterminantes à l'expansion du Carrefour énergétique de la province. Le programme de recherche est dirigé par M. Yves Gagnon, de la chaire K.-C.-Irving en développement durable de l'Université de Moncton.

ÉNERGIE MARÉMOTRICE

À la lumière de leur engagement d'assurer un développement durable et de leurs préoccupations à l'égard de l'environnement marin unique de la baie de Fundy, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont conjugué leurs efforts pour réaliser une évaluation environnementale stratégique (EES) de la baie de Fundy. Les deux évaluations considéreront les renseignements existants ainsi que la rétroaction des intervenants. L'étude fournira une meilleure indication des endroits où pourraient se situer les emplacements éventuels d'exploitation de l'énergie de la mer ainsi que des possibilités et des contraintes qui pourraient exister.

Un rapport documentaire rédigé par une équipe dirigée par la société d'experts-conseils environnementaux Jacques Whitford a été rendu public en janvier dernier dans le cadre de l'EES. Le rapport avait été commandé par le Ministère et par l'Offshore Energy Environmental Research Association (OEER). Il examine les données environnementales existantes ainsi que les utilisations traditionnelles des ressources et les incidences socioéconomiques de l'exploitation éventuelle de l'énergie marémotrice.

Une politique provisoire en matière d'énergie marémotrice a été rendue publique pour soutenir les activités de recherche sur la production d'électricité à partir de l'énergie marémotrice dans la section néo-brunswickoise de la baie de Fundy. Cette politique, qu'a rendue publique le ministère des Ressources naturelles, permettra l'attribution de parties de terres de la Couronne submergées en vue de leur utilisation par des scientifiques réalisant des recherches sur des sujets comme les courants et les débits d'eau, les conditions climatiques, l'environnement naturel et le comportement de la faune marine.

As part of the second phase of New Brunswick's Strategic Environmental Assessment, a consultation plan was announced which invited stakeholders through community consultations to provide feedback and comments on in-stream tidal potential in New Brunswick. The Bay of Fundy Ecosystem Partnership was engaged to lead the consultations and write the final report for New Brunswick.

BIOENERGY AND BIOFUELS

Bioenergy and biofuels have taken on increasing importance in the energy sector. The proposed federal renewable fuel requirement could potentially represent approximately 80 million litres of renewable transportation fuel demand in the Province.

It will be a challenge for New Brunswick to meet these volumes with domestically produced fuels. However, the Department has been working with other departments and stakeholders to assess our potential for ethanol and biodiesel production from agricultural sources and from forestry resources.

In addition, the Department chairs the New Brunswick Interdepartmental Committee on Renewable Fuels and supports numerous key initiatives in assessing potential and developing the opportunities in this emerging industry, such as the first Atlantic Bioenergy Conference held in Saint John, in May of 2007. Given the level of participation and interest in the first conference, plans are underway for this to be held on an annual basis.

On a annoncé, dans le cadre de la seconde phase de l'évaluation environnementale stratégique du Nouveau-Brunswick, un plan de consultation qui a invité les intervenants à participer à des consultations communautaires pour livrer une rétroaction et des commentaires sur le potentiel de production d'électricité à partir d'énergie marémotrice au Nouveau-Brunswick. Le Partenariat sur l'écosystème de la baie de Fundy a été chargé de mener les consultations et de rédiger le rapport définitif pour le Nouveau-Brunswick.

BIOÉNERGIE ET BIOCARBURANTS

La bioénergie et les biocarburants prennent de plus en plus d'importance au sein du secteur de l'énergie. L'exigence fédérale envisagée en fait de carburants renouvelables pourrait éventuellement représenter une demande de carburants renouvelables d'environ 80 millions de litres dans la province.

L'obtention de tels volumes de carburants produits dans la province représentera un défi pour le Nouveau-Brunswick. Mais le Ministère travaille conjointement avec d'autres ministères et intervenants pour évaluer notre potentiel de production d'éthanol et de biodiésel à partir de sources agricoles et de ressources forestières.

Le Ministère préside par ailleurs le Comité interministériel du Nouveau-Brunswick sur les carburants renouvelables, et soutient de nombreuses initiatives clés d'évaluation du potentiel et de mise en valeur des possibilités au sein de cette industrie naissante, comme la première Conférence sur la bioénergie de l'Atlantique, laquelle s'est tenue à Saint-Jean en mai 2007. Le niveau de participation et d'intérêt qu'a suscité cette conférence a déjà donné lieu à des préparatifs en vue de sa tenue chaque année.

NUCLEAR POWER

POINT LEPREAU REFURBISHMENT

The Point Lepreau Generating Station refurbishment began with an outage that will continue over an 18 month period and is scheduled to be complete in September 2009. The main activities will include the replacement of all 380 fuel channels, calandria tubes and feeder pipes as well as other station maintenance work.

Since the decision was announced to refurbish the Point Lepreau Generating Station, NB Power Nuclear staff have taken part in detailed planning and construction activities in preparation for the refurbishment outage, with Atomic Energy of Canada Limited (AECL), the original designer of the station, as the main contractor.

Point Lepreau is the first of the world's fleet of CANDU 6 reactors to undergo a refurbishment of this nature. The Point Lepreau Generating Station provides up to 30 per cent of New Brunswick's electricity and is one of the lowest cost generators in NB Power's fleet of generating stations.

SECOND NUCLEAR POWER PLANT AT POINT LEPREAU

On August 1, 2007 the government of New Brunswick announced a feasibility study for a new nuclear power plant in the province. The objectives of this Team CANDU New Brunswick study were to have the risk of the project taken by the private sector while providing a platform for the province of New Brunswick to develop a nuclear energy cluster.

The study was funded and carried out by Team CANDU New Brunswick which consists of AECL, SNC- Lavalin Nuclear, GE -Hitachi Nuclear, Babcock & Wilcox Canada and Hitachi Canada. The feasibility study was designed to evaluate the potential for a next generation ACR-1000 reactor to be constructed at Point Lepreau, as well as examine the business case for private sector investment, identify prospective markets and the potential environmental and socio-economic impacts of this project.

In parallel to the feasibility study, the Department of Energy engaged MZConsulting Inc. to perform an independent viability study for new nuclear facilities in

ÉNERGIE NUCLÉAIRE

REMISE À NEUF DE LA CENTRALE ÉNERGÉTIQUE DE POINT LEPREAU

La remise à neuf de la centrale énergétique de Point Lepreau a débuté par une interruption de la production de 18 mois, laquelle devrait prendre fin en septembre 2009. Les principaux travaux prévus comprennent le remplacement de la totalité des 380 canaux de combustible, tubes de cuve et conduites d'alimentation ainsi que d'autres travaux d'entretien de la centrale.

Depuis l'annonce de la décision de la remise à neuf de la centrale de Point Lepreau, le personnel d'Énergie nucléaire NB a participé à des activités détaillées de planification et de construction en préparation à la mise hors service pour fin de remise à neuf, conjointement avec Énergie atomique du Canada Limitée (EACL), concepteur original de la centrale, à titre de principal entrepreneur.

Celui de Point Lepreau est le premier du parc mondial de réacteurs CANDU 6 à subir une remise à neuf de cette nature. La centrale de Point Lepreau fournit jusqu'à 30 % de l'électricité du Nouveau-Brunswick et constitue l'un des producteurs à plus bas coût du parc de centrales énergétiques d'Énergie NB.

SECONDE CENTRALE NUCLÉAIRE À POINT LEPREAU

Le 1^{er} août 2007, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé une étude de faisabilité en vue de l'implantation d'une nouvelle centrale nucléaire dans la province. Cette étude de l'équipe CANDU du Nouveau-Brunswick visait à inciter le secteur privé à assumer le risque du projet tout en munissant la province d'une plate-forme d'implantation d'un réseau de centrales nucléaires.

L'étude a été subventionnée et réalisée par l'équipe CANDU du Nouveau-Brunswick, composée d'EACL, SNC-Lavalin Nucléaire, GE-Hitachi Nucléaire, Babcock & Wilcox Canada et Hitachi Canada. L'étude de faisabilité visait à évaluer le potentiel relatif à la construction d'un réacteur ACR-1000 de prochaine génération à Point Lepreau, ainsi qu'à examiner l'analyse de rentabilisation d'un investissement du secteur privé et à définir les marchés possibles ainsi que les incidences socioéconomiques d'un tel projet.

Parallèlement à l'étude de faisabilité, le ministère de l'Énergie a retenu les services de la MZConsulting Inc. pour qu'elle effectue une étude indépendante de la viabilité de nouvelles installations nucléaires au Nouveau-Brunswick. Cette étude de niveau supérieur

New Brunswick. This higher level study identifies key issues affecting project viability and provides findings and considerations for the government of New Brunswick on a workable business structure and path forward for success. To achieve this, MZConsulting has studied the market for electricity, both domestically and for export; looked at potential business structures and assessed the risks associated with various options; prepared a high level business case to determine if this can be an economically viable project; and finally, considered the economic benefits to the Province.

DISTRIBUTION AND TRANSMISSION SYSTEMS

INTERNATIONAL POWER LINE

Construction has been completed on an International Power Line; a new 345kV transmission line between Point Lepreau and Orrington Maine. The line will reduce electricity line losses, increase the reliability of the transmission system and increase our export capacity into New England by up to 1,000 MW and our import capacity by up to 400 MW. The New Brunswick portion of the line cost approximately \$60 million. The line was completed and energized in December 2007.

ENERGY CO-OPERATION BETWEEN NEW BRUNSWICK AND MAINE

A Phase 1 report on the Memorandum of Understanding which was signed between Premier Graham and Governor Baldacci in February 2007, showed that there is much potential for Maine and New Brunswick to benefit from exploring energy-based projects together.

The report, which was issued in June 2007, provided an overview of the priorities, an assessment of the possibilities for further successes, and an identification of common principles to guide additional work and future implementation. Based on this report, the joint representatives concluded that there are many significant economic and environmental benefits to closer coordination between Maine and New Brunswick in the production and transmission of electricity. A full assessment and a more detailed analysis will be included in a Phase 2 report to be released in 2008.

définit les principaux problèmes affectant la viabilité du projet et fournit au gouvernement du Nouveau-Brunswick des constatations et des points à considérer sur une structure opérationnelle efficace et la voie à suivre pour assurer son succès. La MZConsulting a à cette fin étudié le marché de l'électricité intérieure et le marché d'exportation; elle a examiné des structures opérationnelles possibles et évalué les risques associés à diverses options; elle a préparé une analyse de rentabilisation de niveau élevé pour déterminer s'il peut s'agir d'un projet rentable; et finalement, elle en a considéré les retombées économiques pour la province.

SYSTÈMES DE DISTRIBUTION ET DE TRANSPORT

LIGNES INTERNATIONALES DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

On a terminé la construction d'une ligne internationale de transport d'électricité, une nouvelle ligne de transport de 345 kV reliant Point Lepreau et Orrington, au Maine. La ligne réduira les pertes en ligne d'électricité, elle améliorera la fiabilité du réseau de transport et elle accroîtra notre capacité d'exportation en Nouvelle-Angleterre de jusqu'à 1 000 MW et notre capacité d'importation de jusqu'à 400 MW. La tranche néo-brunswickoise de la ligne coûte environ 60 millions de dollars. La ligne en question a été terminée et a été mise sous tension en décembre 2007.

COOPÉRATION EN MATIÈRE D'ÉNERGIE ENTRE LE NOUVEAU-BRUNSWICK ET LE MAINE

Un rapport relatif à la phase 1 sur le protocole d'entente signé entre le premier ministre Shawn Graham et le gouverneur Baldacci en février 2007 a révélé que le Maine et le Nouveau-Brunswick pourraient bénéficier considérablement de l'exploration concertée de projets énergétiques.

Le rapport, publié en juin 2007, a livré un aperçu des priorités, une évaluation des possibilités d'autres réussites et une liste de principes communs devant guider les travaux supplémentaires et la mise en œuvre future. Ce rapport a amené les représentants des deux gouvernements à conclure qu'une coordination plus étroite entre le Maine et le Nouveau-Brunswick dans la production et le transport de l'électricité présente de nombreux avantages économiques et environnementaux marqués. Un rapport préparé dans le cadre de la seconde phase, qui sera publié en 2008, comportera une évaluation complète et une analyse plus détaillée.

NB ENERGY AND UTILITIES BOARD

The New Brunswick Power Distribution and Customer Service Corporation (DISCO) filed an application for approval of changes in its charges, rates and tolls with the NB Energy and Utilities Board (EUB) on April 19th 2007.

DISCO had initially applied for a 9.6% interim rate increase and a 3% interim increase in fees. These interim increases were granted by the EUB effective June 7, 2007. The interim rate increase was lowered to 6.4% effective August 28, 2007 as a result of the EUB approval of the Orimulsion litigation settlement.

The hearings resumed over four weeks in November and December 2007. The EUB released its final decision on February 22nd, 2008. The decision allows a rate increase of 5.9% and a fees increase of 3%, effective March 28th, 2008. Cabinet approved the decision of the EUB at its meeting on February 28th, 2008.

On February 29th, 2008, DISCO announced a 3% rate increase effective April 1, 2008. The Minister of Energy, by virtue of section 24 of the *Energy and Utilities Board Act*, directed the EUB to conduct a review of the 3% rate increase. The investigation process, formulated by the EUB, was underway by March 2008, with a public hearing scheduled for May 2008.

ELECTRICITY ACT AMENDMENTS

The Department of Energy is undertaking a review of the *Electricity Act* to ensure that the utility structure and the electricity market adequately reflect the government's self sufficiency goals and Energy Hub concept. Several potential amendments have been identified as a result of parties having worked with the *Electricity Act* since October 1, 2004.

The *Electricity Act* review process is proceeding in two phases. The first phase revisions, passed in the Fall 2007 sitting of the Legislature, do not have any significant impact on utility structure or development of energy markets in the province. They addressed some of the

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES
PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

La Corporation de distribution et service à la clientèle Énergie NB (CDSC) a soumis une demande d'approbation de changements à ses frais, tarifs et droits auprès de la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (CESP) le 19 avril 2007.

La CDSC avait initialement demandé une augmentation provisoire des tarifs de 9,6 % et une augmentation provisoire des droits de 3 %. La CESP avait accordé ces hausses provisoires, qui étaient entrées en vigueur le 7 juin 2007. L'augmentation provisoire des tarifs a été réduite à 6,4 % à compter du 28 août 2007 à la suite de la ratification par la CESP du règlement du contentieux relatif à l'Orimulsion.

Les audiences ont repris pendant quatre semaines en novembre et en décembre 2007. La CESP a rendu publique sa décision finale le 22 février 2008. Celle-ci permet une hausse des tarifs de 5,9 % et une hausse des droits de 3 % à compter du 28 mars 2008. Le Cabinet a ratifié la décision de la CESP à sa réunion du 28 février 2008.

Le 29 février 2008, la CDSC a annoncé une augmentation des tarifs de 3 % à compter du 1^{er} avril 2008. Le ministre de l'Énergie a, en vertu de l'article 24 de la *Loi sur la Commission de l'énergie et des services publics*, ordonné à la CESP d'effectuer un examen de l'augmentation des tarifs de 3 %. Le processus d'enquête, établi par la CESP, était en cours en mars 2008 et une audience publique était prévue en mai 2008.

MODIFICATIONS À LA LOI SUR L'ÉLECTRICITÉ

Le ministère de l'Énergie est en train d'effectuer une révision de la *Loi sur l'électricité* pour s'assurer que la structure des entreprises de services publics et le marché de l'électricité reflètent adéquatement les objectifs d'autosuffisance du gouvernement et le concept de Carrefour énergétique. Le Ministère a défini plusieurs possibilités de modifications à partir de la rétroaction des parties ayant travaillé avec la *Loi sur l'électricité* depuis le 1^{er} octobre 2004.

Le processus de révision de la *Loi sur l'électricité* se déroule en deux phases. Les modifications de la première phase, adoptées au cours de la session de l'automne 2007 de l'Assemblée législative, n'ont pas d'incidence prononcée sur la structure des entreprises de services publics ni sur le développement des marchés de l'énergie dans la province. Elles règlent certains des problèmes les plus

more immediate issues and have resulted in relatively minor revisions to the Act.

The second phase amendments will be part of a more extensive review of the *Electricity Act*, examining fundamental concepts identified as part of the Energy Policy renewal process and assessment of utility and electricity market structure.

immédiats et ont entraîné des modifications relativement mineures à la *Loi*.

Les modifications de la seconde phase s'inscriront dans une révision plus poussée de la *Loi sur l'électricité*; elles porteront sur des concepts fondamentaux définis dans le cadre du processus de renouvellement de la politique énergétique et de l'évaluation de la structure des entreprises de services publics et du marché de l'électricité.

EXPENDITURE BY DEPARTMENT/ DÉPENSES DU MINISTÈRE

PRIMARY/BUDGET PRIMAIRE	2007/2008 BUDGET DE 2007/2008	2007/2008 ACTUAL / CHIFFRES RÉELS DE 2007/2008	FINAL BUDGET VS. ACTUAL 2007/2008 VARIANCE/ ÉCART
3 – Personal Services/ Services personnalisés	1,976,000	1,619,922	356,078
4 – Other Services/ Autres services	857,000	971,904	(114,904)
5 – Material & Supplies/ Matériel et fournitures	29,500	22,124	7,376
6 – Property & Equipment/ Propriété et équipement	49,500	88,661	(39,161)
7 – Contributions & Grants/ Contributions et subventions	350,226	494,476	(144,250)
TOTAL:	3,262,226	3,197,087	65,139

APPENDIX A - ANNEXE A

2007-2008

